Liaison école-collège en EPS CP-5ème Une innovation pérennisée

publié le 24/01/2015

Des élèves de collège tuteurs d'une classe de CP pour des activités sportives adaptées

Descriptif :

A l'origine construit pour un I.D.D. (Itinéraire De Découvertes), le dispositif, à l'origine innovant, devenu pérenne, place des élèves de cinquième en tuteurs pour des élèves de CP.

Sommaire :

- Le cadre
- Les objectifs
- Organisation
- Outils
- Mixité et inclusion
- Les compétences et acquis développés
- Le PIIODMEP

Atelier saut/course

Depuis 7 ans, le collège Jean Monnet de Lusignan (86) **innove en pédagogie**, notamment en EPS. En effet, Jacques Odin, professeur d'EPS et Jean-Louis Sachot, Principal, ont le souci de pérenniser une action mise en place dans le cadre des I.D.D. (Itinéraires de découverte) qui **encourage les liens entre l'école primaire** de secteur et **le collège**.

Le cadre

Le collège Jean Monnet s'inscrit dans le cadre du réseau Eclore composé de deux lycées, Le Bois d'Amour et le Lycée Agricole de Venours et de quatre collèges situés à Saint-Benoît, Latillé, Vivonne et Lusignan.

Les élèves de **Cinquième** concernés par cette action sont **volontaires** et issus de différentes classes, ils **s'engagent** en début d'année à suivre l'action dans son intégralité.
Elle a lieu le jeudi de 10h à 12h et les élèves encadrés par Jacques Odin, professeur d'EPS, Patrick Fernandes, AEP en EPS.

Les objectifs

L'action menée consiste à :

- **Construire des compétences** de tutorat chez des élèves de Cinquième.
- **Comprendre les difficulté**s d'un métier d'animation sportive.
- **Devenir un pratiquant réflexif** en s'éduquant à la santé et à la gestion de la vie physique et sociale.
- **Se former** aux techniques de **communication**.

Organisation

Les **tuteurs**, élèves du collège, sont répartis par groupe de trois et **font fonctionner les ateliers**. Les **élèves de CP** sont répartis par petits groupes et **passent d'atelier en atelier**. Une rotation est effectuée toutes les 6 minutes.
Les activités sont les suivantes : **gymnastique, basket-ball, saut/course, football, mini-tennis, vortex et**

handball.
Chaque **atelier** commence par une **phase d'accueil** suivie par l'**énoncé** oral des **consignes** et la **démonstration** effectuée par les tuteurs. L'**accompagnement individualisé** est assuré pendant l'exercice demandé et en fin d'atelier.
Enfin, une attention toute particulière est accordée à la sécurité.
A la fin de la séance, un **temps de concertation** permet aux tuteurs de réguler leur action pour la fois suivante.

Concertation tuteurs/enseignants

● Outils

Les **installations sportives** de la communauté de communes du pays Mélusin sont utilisées, ainsi que le matériel EPS du collège, de l'école maternelle, primaire et des clubs sportifs du canton.
Un **Règlement Intérieur** spécifique à cette action a été rédigé, il est signé en début d'année par l'élève, l'enseignant d'EPS et le Principal.
Les **élèves-tuteurs** de cinquième remplissent une **carte heuristique** qui leur permet de **construire leur séquence** d'enseignement, d'envisager **l'évaluation des acquis des CP** dont ils ont la charge et d'évaluer enfin l' **efficience** de leur propre atelier. Ils pourront alors procéder aux **remédiations** nécessaires ou bien **pérenniser** leurs actions.

● Mixité et inclusion

Atelier Gym

Cette action est **mixte et motive** aussi bien les publics filles que garçons.

De plus, l'**inclusion** des élèves en situation de handicap est favorisée. Certains élèves de CP sont inscrits dans le cadre d'une CLIS et font partie intégrante du projet, ils sont actifs, selon leurs capacités et respectés dans leur apprentissage. Le **tuteur** qui a en charge un élève relevant de la CLIS doit alors **adapter** son contenu de séquence, ses objectifs et **travailler autrement** c'est à dire de **façon différenciée**.

● Les compétences et acquis développés

Ce dispositif met en exergue les **compétences psycho-sociales du Socle commun** (compétences sociales et civiques et autonomie et initiative, 6 et 7). En effet, **l'élève tuteur** comprend l'importance du **respect mutuel** et accepte les différences. De plus, il apprend à respecter les **règles de vie collective** en intégrant cette nécessité intrinsèque à toute vie en démocratie.

L'**autonomie de l'élève** est renforcée par la place laissée à l' **initiative**, à la **créativité**, en mettant en œuvre des procédures de recherche, d'observation, de verbalisation, de respect des règles de sécurité.
Accepter les rôles de chacun c'est prendre ses responsabilités, s'auto-discipliner et garantir le bon fonctionnement de l'activité en étant co-responsable du groupe, c'est donc passer de l'individuel au collectif en en mesurant les difficultés et les avantages.

● Le PIIODMEP

Le parcours de découverte des métiers et des formations concerne tous les élèves, de la classe de cinquième jusqu'en classe terminale. Pendant son cursus, l'élève découvre un panel de métiers et les différentes voies de formation. Le parcours de découverte des métiers et des formations évolue pour devenir le parcours individuel d'information et de découverte du monde économique et professionnel (PIIODMEP) à la rentrée 2015.

Ce projet s'**inscrit dans le PIIODMEP de l'élève** car il permet d'avoir un regard et une expérience sur les métiers d'éducateur sportif et d'enseignant d'EPS.

Cette innovation pédagogique est intéressante car elle permet, en sus des compétences et valeurs développées chez les élèves, de renforcer le lien existant entre l'école primaire et le collège tout en mutualisant les pratiques enseignantes lors des concertations en amont et en fin de dispositif .

Pour aller plus loin :
La fiche Expérithèque

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.